

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Priorité au pouvoir d'achat

**Le pouvoir d'achat, le pouvoir d'achat, le pouvoir d'achat... Toutes les semaines, les députés socialistes utiliseront leur temps de parole, pendant la séance des questions au gouvernement, pour exiger qu'il réponde aux attentes des Français sur ce sujet.**

*"C'est devenu une priorité lancinante", a rappelé François Hollande, le 20 novembre, "car nos concitoyens connaissent tout à la fois une stagnation de leurs revenus depuis plusieurs années et une hausse continue du coût de la vie : carburants, alimentation, loyers".*

La journée d'action du 20 novembre dans la fonction publique, avec justement comme mot d'ordre la défense du pouvoir d'achat, a été largement suivie. Le gouvernement serait bien inspiré d'en tenir compte et de ne pas réitérer l'erreur commise après la mobilisation des salariés

des régimes spéciaux, du 18 octobre, qui avait déjà mis en évidence la détermination des agents de la SNCF, de la RATP, d'EDF ou GDF.

A l'appel des fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CFTC, plus d'un fonctionnaire sur trois a cessé le travail le 20 novembre. Plus de 700 000 manifestants sont descendus dans la rue pour exiger des mesures en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat. Dans le Finistère, malgré des conditions météo très défavorables, les cortèges étaient importants : 8 000 personnes à Brest, 3 500 à Quimper, et 2 000 à Morlaix.

*"Le non-remplacement dogmatique d'un départ à la retraite sur trois dès 2008 et d'un sur deux les années suivantes, sans aucune réflexion sur les contours des différentes missions, est aux antipodes de la réforme de l'État aujourd'hui", estimait le Parti Socialiste au soir de la journée d'action.*

SUITE PAGE 2

## L'agora régionale

**Le 8 décembre, se tiendront à Lorient les III<sup>es</sup> Assises territoriales régionales. A mi-mandat, elles donneront l'occasion à la majorité, menée par Jean-Yves Le Drian depuis 2004, de faire le point sur les grands dossiers de la Région Bretagne comme la ligne à grande vitesse, l'Établissement public foncier ou la préparation de l'Agenda 21 régional et de tirer un premier bilan de sa politique territoriale.**

Quatre thèmes seront particulièrement mis en avant : l'énergie, le haut débit, le développement touristique et la formation. Ces assises permettront également, comme ce fut le cas en 2005 à Morlaix et en 2006 à Saint Brieuc, aux élus des pays de confronter leurs expériences.

A Morlaix, Marylise Lebranchu, première vice-présidente, avait engagé la concertation avec les élus des 21 pays bretons. Un an après, à Saint-Brieuc, la nouvelle politique territoriale avait été présentée. A



Lorient, Jean-Yves Le Drian et ses vice-présidents feront le point sur l'état d'avancement des grands chantiers fédérateurs pour la Bretagne.

*"Sous la précédente majorité régionale, l'enveloppe allouée aux pays s'élevait à 100 millions d'euros. Elle est maintenant de 260 millions", souligne Thierry Burlot, président du groupe socialiste à la Région.*

SUITE PAGE 2

**CAP  
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 29/11/2007


**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## EN CLAIR !

### En baisse.

*Nous avons tous entendu les invocations du candidat Sarkozy nous affirmant dans un verbe fort et tonitruant qu'il serait "le président du pouvoir d'achat". Un mot devait manquer à la formule. Aujourd'hui, il pourrait rajouter "stagnant" voire "régressif". Car, six mois après l'arrivée au pouvoir, le désenchantement a touché les Français et surtout les plus modestes. Le président-gouvernant n'a pas pris la mesure de la dureté des temps. Mais comme il a beaucoup dépensé inutilement, que les déficits sont déjà bien trop hauts, il est à la peine, et les idées manquent. Il est pourtant l'heure de repenser la hauteur du smic, de réserver les exonérations de cotisations sociales aux entreprises volontaires en matière de politique salariale, de penser une politique des loyers comme de l'alimentation. Aura-t-il ce courage ?*

# Priorité au pouvoir d'achat (suite)

**Vous évoquez souvent des "Grenelles", eh bien faites un Grenelle sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des salariés du privé !**

\*\*\* "La fonction publique ne peut pas être une variable d'ajustement", insiste Hervé Goachet, secrétaire de l'Union départementale CFDT. "Pour nous, il faut d'abord se poser la question des missions".

Toutes les administrations sont touchées mais l'Éducation Nationale est particulièrement attaquée. "Tout comme ce qui peut jouer un rôle de contrôle du monde économique", précise Hervé Goachet. Les fonctionnaires qui travaillent au ministère du Travail, aux impôts, aux douanes, constatent tous les jours des dégradations de leurs conditions de travail et le développement de l'emploi précaire.

Rien que pour cette année, 22 921 postes seront supprimés.



**Annick Le Loch : les grandes surfaces ne doivent pas étrangler les PME**

Alors que les conditions de travail des fonctionnaires se détériorent, leurs revenus stagnent.

Cette baisse de pouvoir d'achat touche tous les Français. François Hollande a fait, au nom des socialistes, quatre propositions. Tout d'abord, une conférence salariale. "Vous évoquez souvent des "Grenelles", eh bien faites un Grenelle sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des salariés du privé !", a-t-il proposé au Premier ministre, le 20 novembre, à l'Assemblée. "Et, pour aider à la négociation, conditionnez les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises à la conclusion d'accords salariaux". "Pour nous, l'augmentation du pouvoir d'achat passe par des augmentations de salaires et des pensions", rappelle Thierry Gourlay, secrétaire de l'Union départementale CGT.

Deuxième proposition, la mise en place immédiate d'un chèque transport. Cette mesure a déjà été votée, sous la pression des socialistes par la précédente majorité, mais elle n'est toujours pas appliquée. Pourtant, elle peut être financée par une taxation sur les superprofits des compagnies pétrolières.

L'encadrement des loyers en 2008, au niveau du coût de la vie, constitue la troisième proposition du PS.

Enfin, François Hollande a proposé que soit instaurée la transparence totale des marges de la grande distribution et les répercussions sur les consommateurs des avantages obtenus sur les producteurs.

Depuis quelques semaines, le gouvernement semble se souvenir que Nicolas Sarkozy s'était présenté comme le candidat du pouvoir d'achat. Mais que peut-il faire maintenant, alors qu'en juillet il a refusé de donner un coup de pouce au SMIC et qu'il a au contraire accordé des cadeaux fiscaux aux plus favorisés pour 15 milliards d'euros ? Le choc de confiance attendu ne s'est pas produit. Pire, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont reculé de 1,1 % en octobre, après une diminution de 0,3 % en septembre. La situation est à ce point critique que, en urgence, une loi sur la consommation a été présentée au parlement. "Mais ce texte ne satisfait personne", constate Annick Le Loch. La députée de la 7<sup>e</sup> circonscription suit attentivement l'évolution des travaux autour des revendications des pêcheurs par rapport à l'augmentation du prix du gasoil. "Mais, si la compensation de la hausse du prix des carburants est financée par des augmentations de prix, le poisson risque de devenir définitivement un produit de luxe avec des conséquences dramatiques pour les pêcheurs mais aussi pour les PME de la région", prévient la députée qui a déjà été alertée par des entreprises agroalimentaire. "A Douarnenez, l'une d'entre elles est confrontée à l'augmentation du prix du thon que les grandes surfaces refusent de répercuter".

"Alors que cette loi sur la concurrence n'est pas encore votée, se profile déjà une autre, inspirée du rapport Attali", prévient Annick Le Loch.

Si elles n'obtiennent pas de réponses à leurs revendications avant le 30 novembre, les huit fédérations syndicales de la Fonction publique se réservent le droit d'appeler de nouveau à la grève. Faudra-t-il encore en arriver là ?



**Le PS veut que le chèque transport soit mis en application**

# L'agora régionale (suite)



**Thierry Burlot : "la politique du guichet, c'est fini"**

\*\*\* Et surtout, les projets sont maintenant financés en fonction de leur intérêt en matière d'aménagement de territoire. "La politique du guichet, c'est fini", se félicite Thierry Burlot, par ailleurs président du pays de Guingamp, ou François Cuillandre, président du pays de Brest.

"On voit bien que, par le biais des contrats signés avec les 21 pays de Bretagne, la Région a le souci de promouvoir un développement équilibré de tous les territoires", confirme Jean-Paul Le Pann, président du pays Quimper-Cornouaille.

Quels projets ont été financés ? Après concertation avec les élus des 10 communautés de communes et la commu-

## La Région tient ses engagements

nauté d'agglomération de Quimper qui composent le pays de Cornouaille, trois dossiers prioritaires ont été retenus. D'abord, le nautisme et en particulier l'accueil des bateaux transocé-

aniques de 60 pieds. Ensuite, la connexion de Quimper communauté au haut débit, dans un premier temps, avant de l'étendre au reste du territoire. Enfin, autour de la problématique de l'environnement, la Région a participé au financement d'une plate-forme de recyclage des déchets électriques et électroniques dans la région de Fouesnant.

Les assises régionales constituent en outre une occasion pour les acteurs économiques, culturels et politiques, de confronter leurs expériences. "Il n'existe pas d'autres endroits où nous pouvons nous retrouver avec les représentants de la société civile qui siègent dans les conseils de développement", note Thierry Burlot.

Agora régionale, les assises territoriales sont ouvertes à tous les élus bretons. Ils peuvent s'inscrire sur <http://www.region-bretagne.fr/CRB>.

## Nouvelle équipe au MJS

Autonome depuis 1994, le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) vient de tenir son congrès à Bordeaux.

Antoine Détourné a succédé à Razzye Hammadi à la tête du mouvement.

Le 17 novembre, les adhérents du Finistère ont également procédé au renouvellement de leur direction fédérale.

Yann Burdin, brestois de 25 ans, doctorant en électronique à l'UBO, succède à Sylvain Dubreuil au poste d'animateur fédéral. A ses côtés, Mathias Causeur, 18 ans, étudiant en BEP vente, devient secrétaire général et la brestoise Mathilde Vély, 20 ans, étudiante en licence de Droit, trésorière. De leur côté, Mélanie Thomin et Alan Pelletier, ancien animateur fédéral, rejoignent les instances nationales : la première siègera au Bureau national et le second à la Commission nationale d'arbitrage.

"Nous nous inscrivons dans la continuité de l'équipe précédente", explique Yann Burdin. Forte de 112 adhérents implantés à Brest, Quimper, Landerneau, Concarneau-Quimperlé, la fédération MJS du Finistère est la plus importante du grand Ouest.



Yann Burdin, au centre, entouré d'une partie de la direction fédérale du MJS 29

"Notre priorité est le pouvoir d'achat", explique Yann Burdin. "Nous venons de lancer une campagne d'affichage sur ce thème".

Les jeunes socialistes participent également au mouvement contre la loi sur l'autonomie des Universités. "La ministre doit tenir les engagements qu'elle a pris", insiste Sylvain Dubreuil.

Très actifs durant les campagnes présidentielle et législatives dans tout le département, les jeunes socialistes le seront tout autant dans les mois qui viennent autour de nos candidats pour les élections cantonales et municipales.

Contact : tél. 02 98 43 11 33  
fede29@mjsfrance.org - www.mjs29.org



## Rénovation : que font nos voisins ?

Avec  
Carole Bachelot

**Pour les mêmes défis, le Parti Socialiste et le Labour ont apporté des réponses différentes dans les années 90. Dix ans après, Carole Bachelot, doctorante à Sciences Po Paris, associée au CEVIPOF, en tire les premiers bilans.**

**Cap Finistère : En quoi les réformes engagées par le Labour et le Parti Socialiste sont-elles comparables ?**

**Carole Bachelot :** Ils ont tenté de répondre aux mêmes défis : faire désigner les dirigeants ou les candidats directement par les adhérents, féminiser les instances de directions et mieux associer les militants à la rédaction des textes du parti.

**Cap Finistère : Ces réformes ont-elles donné les mêmes résultats des deux côtés de la Manche ?**

**Carole Bachelot :** Le vote direct des adhérents est acquis au Parti Socialiste et au Labour. Pour le premier il s'agissait de réduire le poids des grosses fédérations, pour le second d'affaiblir le rôle des syndicats. Tony Blair et Lionel Jospin ont été désignés de cette manière en 1994 et en 1995.

La féminisation des instances a été bien plus rapide en Grande-Bretagne. En 1997, le Labour a adopté un quota de 40 % de femmes dans ses instances de direction, quota qui a été scrupuleusement appliqué dès 1998. Au Parti Socialiste, le quota de 30 % de femmes, décidé en 1990, n'a été atteint au Conseil National qu'en 2000 ; il a fallu attendre 2005 pour une représentation paritaire. Pour le Bureau National, de 1993 à 2003, les femmes n'ont jamais représenté plus d'un quart de ses membres.

Pour la participation des adhérents à la rédaction des textes, le Labour a créé une nouvelle instance : le National Policy Forum (NPF) qui compte 175

membres représentant les adhérents, le gouvernement, le groupe parlementaire et les dirigeants du parti. Le bilan est assez mitigé. Il s'agit d'une bureaucratie assez compliquée où les contributions des adhérents peuvent facilement "se perdre". En outre, le gouvernement n'est pas tenu de suivre ses recommandations. La réforme des hôpitaux n'y a jamais été discutée et les droits d'inscription à l'université ont été augmentés malgré son opposition. En France, les taux de participation aux votes sur les textes montrent que les adhérents n'ont pas toujours l'impression que leur participation fait une différence.

**Cap Finistère : Pensez-vous que nous allions vers une homogénéisation des partis sociaux-démocrates en Europe ?**

**Carole Bachelot :** On constate des convergences. Des partis qui s'éloignent de plus en plus des syndicats et des associations, qui dépendent des fonds publics et qui, partout, perdent des adhérents. Cependant, compte tenu des modes de scrutins et de leurs histoires, les partis de gauche en Europe gardent leurs spécificités.

## Rendez-vous

### 1<sup>er</sup> décembre

De 9 h 00 à 16 h 00, Forum "Les socialistes et le marché", 6 bis, rue du Maréchal-Foch à Saint-Brieuc.

### 1<sup>er</sup> décembre

De 9 h 00 à 12 h 30, centre de Kerliver à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur les questions scolaires.

### 5 décembre

A 18 h 30, secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

### 6 décembre

A 20 h 30, réunion destinée aux candidats aux élections de 2008, consacrée aux comptes de campagne, par Alain Queffelec, au local du PS à Châteaulin.

### 8 décembre

De 9 h 00 à 12 h 30, centre de Kerliver à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur le patrimoine local.

### 14 décembre

Convention fédérale de ratification des listes municipales et des candidat(e)s aux cantonales.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

# Annonces légales & judiciaires

**SCI DU BARON ROUGE**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 900 €  
Siège social : 10, rue Barnave  
29200 BREST

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 21 novembre 2007, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI DU BARON ROUGE - **Forme :** Société Civile Immobilière - **Siège social :** 10, rue Barnave, 29200 BREST - **Objet :** L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis - **Durée :** 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés - **Apports en numéraire :** 900 € - **Capital social :** 900 €, divisé en 90 parts sociales de 10 € chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 90 - **Gérants :** Monsieur Pierre THUBERT, demeurant à BREST, 10, rue Barnave - Monsieur Louis-Paul LAGADEC, demeurant à PLOUË-DERN, Pen Allen - Monsieur Jean-Marc BERROU, demeurant à LOCMARIA-PLOUZANÉ, 14, rue du Château d'Eau - **Cession de parts :** Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ainsi qu'aux descendants, ascendants et conjoints, qu'avec le consentement de l'unanimité des associés.

Immatriculation au registre du commerce de BREST.

Pour avis.

### LES CONSEILS D'ENTREPRISES Société d'Avocats

Zac de Kergardec - BP 96  
29802 BREST CEDEX 9  
Tél. 02 98 02 38 26

### MACHA

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 551 408 euros  
Siège social : Coatigaor  
29150 CHATEAULIN

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CHATEAULIN, du 10 novembre 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** MACHA

**Forme :** Société par actions simplifiée.

**Siège :** Coatigaor, 29150 CHATEAULIN.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 2 551 408 euros par apports en nature.

**Objet :** La prise de participation dans toutes sociétés, notamment dans les sociétés commerciales ; L'acquisition et la souscription de tous titres de sociétés et leur vente ; La gestion de portefeuille des titres souscrits ou acquis ; La prestation de services.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Présidente :** Mme Annie FEILLANT, demeurant à Coatigaor, 29150 CHATEAULIN.

### Commissaires aux comptes :

- **Titulaire :** Monsieur Jean-Paul MARREC, domicilié 12, rue Nicéphore-Niepce, 29200 BREST.

- **Supplément :** la société BLECON ET ASSOCIÉS, ayant son siège social 260, rue Augustin-Fresnel, Guipavas, BP 53, 29801 BREST CEDEX 09.

La société sera immatriculée au R.C.S. de QUIMPER.

Pour avis : La Présidente

**SJVL - Société d'avocats**  
Gilles CAMPHORT - Éric BRIZARD -  
Marie BIGOT - Sylvain de CHAUMONT  
5, rue Albert-Londres - 44300 NANTES

### B. G. D. I.

Société Anonyme au capital de 152 500 €  
Siège social : Menez Ar Vell Ael  
29121 PONT L'ABBÉ  
RCS QUIMPER 438 266 688

Aux termes des délibérations en date du 26 octobre 2007, l'assemblée générale mixte a décidé de nommer :

- La Société L.G.M.A., domiciliée 143, avenue de Kéradennec, B.P. 1517, 29105 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Bernard HOSTIOU, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

- Monsieur Erwan LE GOFF, domicilié 143, avenue de Kéradennec, B.P. 1517, 29105 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la Société ACE, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis :

Le Conseil d'Administration.

Aux termes d'un acte SSP de réalisation de la condition suspensive d'une cession partielle de fonds de commerce en date à PARIS du 31/10/2007 et de l'acte de cession partielle de fonds de commerce sous condition suspensive en date à PARIS du 22/10/2007, enregistrés à S.I.E. de BREST-PONANT le 16/11/2007, bordereau n° 2007/1289, case n° 6, extrait 5489,

**La société @CCESS NET SERVICES,** société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est sis 14, rue Amiral Romain-Desfossés, 29200 BREST, immatriculée sous le n° 433 755 170 RCS BREST,

a cédé à :

**La société ALTEN S.A.,** société anonyme au capital de 31 640 575,81 €, dont le siège social est sis 40, avenue Morizet, 92513 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le n° 348 607 417 RCS NANTERRE,

**LA PARTIE DE SON FONDS DE COMMERCE** ayant trait à l'activité de prestations de services de diffusion, de forma-

tions techniques en télécom, d'assistance technique et d'ingénierie informatique pour le compte d'ALCATEL LUCENT, qu'elle exerce directement et indirectement, et le bénéficiaire et la charge des contrats et commandes listés dans l'acte de cession, à l'exception de tous autres éléments corporels et incorporels, sis et exploité 14, rue Amiral Romain-Desfossés, 29200 BREST, moyennant le prix de 393 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1/11/2007.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance, au Cabinet de Maître Marcel HASCOËT, Avocat, domicilié 20, quai du Commandant-Malbert, BP 71019, 29210 BREST.

Pour avis.

Aux termes d'un acte SSP de réalisation de la condition suspensive d'une cession partielle de fonds de commerce en date à PARIS du 31/10/2007 et de l'acte de cession partielle de fonds de commerce sous condition suspensive en date à PARIS du 22/10/2007, enregistrés à S.I.E. de BREST-PONANT le 16/11/2007, bordereau n° 2007/1289, case n° 6, extrait 5489,

**La société ACCESS SERVICES,** société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est sis 14, rue Amiral Romain-Desfossés, 29200 BREST, immatriculée sous le n° 423 658 079 RCS BREST,

a cédé à :

**La société ALTEN S.A.,** société anonyme au capital de 31 640 575,81 €, dont le siège social est sis 40, avenue Morizet, 92513 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le n° 348 607 417 RCS NANTERRE,

**LA PARTIE DE SON FONDS DE COMMERCE** ayant trait à l'activité de prestations de services de diffusion, de formations techniques en télécom, d'assistance technique et d'ingénierie informatique pour le compte d'ALCATEL LUCENT, qu'elle exerce directement et indirectement, et le bénéficiaire et la charge des contrats et commandes listés dans l'acte de cession, à l'exception de tous autres éléments corporels et incorporels, sis et exploité 14, rue Amiral Romain-Desfossés, 29200 BREST, moyennant le prix de 707 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1/11/2007.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance, au Cabinet de Maître Marcel HASCOËT, Avocat, domicilié 20, quai du Commandant-Malbert, BP 71019, 29210 BREST.

Pour avis.

## Séminaire des candidats aux cantonales

Le séminaire des candidats socialistes aux élections cantonales se déroulera le samedi 15 décembre, à partir de 14 heures, au local du Parti Socialiste à Brest, 13, rue de Portzmoguer.